



---

# COMMUNIQUÉ

---

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

 NOTRE ENGAGEMENT, VOTRE SÉCURITÉ

---

## Objet : Protéger son domicile et son cabanon

---

Joliette le 22 avril 2019, Il n'y a pas de scénario plus désagréable que de découvrir que des voleurs sont entrés dans votre demeure et y ont subtilisé vos biens. Votre intimité ayant été brimée par ces inconnus vous occasionne une gamme d'émotion dont vous vous seriez clairement passé. Et que d'ennuis en perspective pour le remplacement de vos biens disparu...

Contrairement à la croyance populaire, les introductions par effraction ne se font pas nécessairement le soir ou la nuit; elles ont aussi lieux de jour. Il existe des moyens simples et efficaces pour diminuer les risques d'être victime de ce crime. Voici donc une série de conseils pour vous aider à protéger votre domicile contre les cambrioleurs :

### ***Dans la vie de tous les jours :***

- **Verrouiller les portes et fenêtres en tout temps.**
- **Garder les entrées et garages bien illuminés la nuit.**
- **Protéger les ampoules extérieures.**
- **Tailler haies et arbustes pour minimiser les cachettes possibles.**
- **Créer l'impression que sa résidence est occupée en tout temps.**
- **Éviter de laisser à l'extérieur des outils ou objets qui pourraient servir à briser les fenêtres ou forcer les serrures.**
- **Utiliser une minuterie pour régler l'éclairage extérieur.**
- **Effectuer un contrôle de sécurité de tous les accès, et corriger leurs faiblesses.**
- **Installer des serrures et verrous sécuritaires sur toutes les portes extérieures, y compris les portes de garage.**

- Installer des dispositifs secondaires de verrouillage (clous, barres) sur fenêtres et portes coulissantes accessibles.
- Augmenter la résistance des cadrages de portes.
- Faire installer un système d'alarme.
- Ne garder pas d'importante somme d'argent chez vous.
- Garder vos objets précieux dans un coffret de sûreté à votre institution financière.
- Identifier vos biens au moyen d'un burin.

***En cas d'absence prolongée :***

- Avertissez les gens de votre entourage immédiat en qui vous avez confiance de la durée de votre voyage et donnez-leur une clé et un numéro de téléphone pour vous joindre en cas d'urgence (si possible).
- Demandez à une personne digne de confiance d'aller récupérer les journaux et le courrier durant votre absence ou interrompez la livraison si vous n'avez personne pour s'en occuper.
- Durant l'hiver, faites déneiger votre stationnement et demandez à cette même personne de faire des traces de pas et de pneus pour laisser croire que vous êtes présent.
- Évitez d'inscrire dans les médias sociaux (Internet) que vous partez en voyage en expliquant en détail l'heure et la date du départ ainsi que celle du retour. Quelqu'un de mal intentionné pourrait profiter de cette information pour vous rendre visite à votre domicile alors que vous n'y êtes pas.

***En cas d'urgence ou pour signaler tout suspect ou toute situation suspecte, veuillez composer le 310-4141 (ligne terrestre) ou \*4141 lors d'appel provenant d'un cellulaire.***

Geneviève Jetté  
Poste de la MRC de Joliette  
Sûreté du Québec  
450 759-5222